

AAA Taxi 

Commune de rattachement: Villefontaine
Thierry PLANCHAT
 510 Les grands Tournants-Meyrié
 Voiture: 06 07 59 30 38
 Bureau: 04 74 95 57 77
 Mail: tplanchat@neuf.fr

- Aéroport
- Gares
- Centres de soins. [*]
- Chimio, dialyse, rayons...[*]
- Rendez-vous médicaux.[*]
- Hôpitaux et cliniques. [*]
- Rééducation. [*]
- Tout transport.
- Etc.

[*] Agrément Sécurité Sociale

PENSEZ À RÉSERVER !

INFO 15
FEVRIER 2018
 JOURNAL D'INFORMATIONS
 COMMUNALES



Site internet www.meyrie-village.com

Téléphone : 04 74 93 05 75

Fax : 04 74 43 28 48

Mail : mairie@meyrie.fr

PERMANENCES EN MAIRIE					PERMANENCES DE LA MÉDIATHÈQUE					
8h30	10h30	11h30	16h00	18h30	10h00	12h00	15h00	16h30	18h00	19h00
Lundi				Mardi					Mardi	
	Vendredi					Mercredi		Mercredi		
						Samedi				

MONSIEUR LE MAIRE VOUS RECEVRA SUR RENDEZ-VOUS

INFORMATIONS UTILES

- **Ordures ménagères** : Collecte le Mardi matin.
- **Gaz Urgence**: 08 00 47 33 33
- **Eaux Régie des eaux CAPI**: Bureau 04 74 92 99 25 - Astreinte 06 34 51 25 02
- **Déchèteries** ouverture :
 - Bourgoin Jallieu: Du Lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
le vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h45
 - Nivolas Vermelle: Du Mercredi au Samedi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- **Rappel** : Remise des articles pour INFO 15 : Au plus tard le 7 de chaque mois en format texte sans aucune mise en page.
- **Lutte contre le bruit** : Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que : - les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

services à la personne

D.V TouServices
 06 86 22 30 77
dvtouservices@gmail.com

- Entretien des extérieurs : tonte, taille, débroussaillage...
- Travaux de petit bricolage intérieur extérieur....
- Nettoyage vitres, cours, terrasses, balcons, piscines....
- Transport, évacuation en déchetterie...
- Nettoyage, entretien pierre tombale...
- Vigilance, entretien du domicile lors de votre absence...
- Toutes autres demandes étudiées...

Didier VIOLLET
 Impasse des Ayes
 38300 MEYRIE
 No Siret : 83053058000018



PROCHAINEMENT

- 25 février repas JOYEUX RETRAITES
- 03 Mars Repas CCAS
- 11 Mars Concours de belote AMICALE BOULES
- 18 Mars Repas ACCA



INFORMATIONS MUNICIPALES

ECOLE

Inscriptions scolaires des enfants pour la rentrée scolaire 2018/2019
 Se présenter en mairie dès maintenant et jusqu'à fin mars. Les services municipaux délivreront un bon à inscrire.
 Ensuite, prendre rendez-vous avec Mme la Directrice, tel 04.74.93.31.19 et se rendre à l'école avec ce bon à inscrire ainsi que le carnet de santé de l'enfant.

TENTATIVE D'ENLEVEMENT AUX ABORDS DES ECOLES

Nous sommes alertés par les communes de Vaulx-Milieu et de St Pierre de Chandieu qu'un véhicule de couleur grise a tenté d'approcher des enfants et de les faire monter dans la voiture. La vigilance est de mise, aujourd'hui, demain, toujours et encore !

C.C.A.S.

Le traditionnel repas du C.C.A.S aura lieu le **samedi 03 mars 2018 à midi**, MAISON PREVERT.

Ce repas est ouvert à tous !

Gratuit pour les habitants de Meyrié à partir de 65 ans, 27 € pour les autres.

Inscriptions en Mairie avant le 28 février 2018.

THEATRE:

Il reste 4 places pour le spectacle sous chapiteau : " SOUS LA TOILE DE JERONIMUS" à VILLEFONTAINE le **samedi 9 juin 20h30** à disposition en mairie au prix de 5€.

OBJETS TROUVES :

- des "doudous" avec sucettes

EXTRAIT DU COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 23 janvier 2018

Délibération pour rétrocession des voiries du lotissement « Les Noyers » à la commune

M le Maire propose au Conseil municipal d'accepter la rétrocession par la Société NEOXIA au profit de la commune, des voiries et réseaux du lotissement « Les Noyers » moyennant un euro symbolique. Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération pour instituer l'obligation du dépôt de permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'instituer, à compter de janvier 2018 le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction, en application de l'article R421-27 du code de l'urbanisme.

Délibération pour achat d'une bande terrain moyennant l'euro symbolique

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal :

--- de consentir une servitude de passage, sur 4 mètres de large, sur la parcelle A n°1091 (le long des jardins communaux) au profit des parcelles A n° 505, 581 et 509 (terres agricoles enclavées à l'ouest des jardins),

→ l'achat d'une bande de terrain de 4 mètres en limite nord de la parcelle A n°505 (terre agricole à l'ouest des jardins) moyennant l'euro symbolique.

Ainsi, la liaison piétonne entre la rue du Poulet et le stade, progresse. Il manque environ 80 mètres sur la parcelle B 504 pour réaliser la jonction.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération pour avis sur le Plan Partenarial de gestion des demandes de logement social et d'information voté par la CAPI et qualification de la commune en tant que guichet enregistré

Vu la délibération de la CAPI n° 17_12_19_539 du 19 décembre 2017 relative à l'arrêt du Plan partenarial de gestion des demandes de logement social et d'information des demandeurs sur le territoire de la CAPI 2017-2022,

M. le Maire rappelle que le travail partenarial a été mené pendant plus d'un an et demi avec les 22 communes, les services de l'Etat et du Département, les bailleurs sociaux et les associations oeuvrant dans le domaine du logement. Ce plan s'articule autour de deux parties, un diagnostic et des orientations déclinées en 11 actions définies pour la durée du plan.

Après présentation du Plan par Mme Hélène BOTTU, le Conseil municipal émet un avis favorable.

Délibération pour avis sur le deuxième programme local de l'habitat de la CAPI, 2017-2022

Vu la délibération de la CAPI n°17_12_19_536 relative à l'arrêt du projet du deuxième Programme Local de l'Habitat,

M. le Maire rappelle que le projet du 2ème PLH est le résultat d'un travail conduit depuis mars 2016 par la Direction de la Cohésion Sociale de la CAPI avec la collaboration de l'Agence d'Urbanisme de Lyon et de Grenoble, l'Observatoire de l'Hébergement et du Logement (OHL) et l'appui du cabinet Sémaphores tout au long de la démarche.

Un travail partenarial a été mené avec les 22 communes, les services de l'Etat, le SCOT Nord-Isère, le Conseil de développement Nord-Isère, le Conseil Départemental, le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, les bailleurs sociaux, SARA, EPORA, les promoteurs et agents immobiliers, les chambres de notaires, la caisse des dépôts et consignations et le collecteur 1% ainsi que d'autres acteurs autour du logement (AADIL38, CNL...) Après présentation du programme par M. le Maire, le Conseil municipal émet un avis favorable.



J E U X T H E M E S

JEUX THEMES S'EXCUSE ...

L'équipe de Jeux Thèmes tient à vous présenter ses excuses pour l'annulation de dernière minute de sa journée découverte des jeux de société prévue le dimanche 28 janvier. Nous avons fait le constat amer deux semaines avant l'évènement que nous ne serions pas assez nombreux pour vous accueillir. Merci aux personnes qui se sont déplacées et désolé qu'elles aient trouvé porte close.

Nous rappelons que nous accueillons toujours avec plaisir de nouvelles joueuses et de nouveaux joueurs lors de nos soirées ludiques, 2 fois par mois, Espace La Fontaine, à 20h45. Nos prochains rendez-vous : mercredi 28 février et vendredi 9 mars.

Pour tout renseignement : jeuxthemes.meyrie@gmail.com ou Delphine Coisne au 09 63 56 56 28



P E T I T E S A N N O N C E S

A louer :

Locaux commerciaux/bureaux, centre village, libres immédiatement :

- un 53 m²

- l'autre de 11 m²

renseignement en mairie tél. **0474930575**

Vends :

VOLKSWAGEN PASSAT CONFORTLINE 2L TDI 140cv boîte auto - 183 000 km - 1er mise en circulation 28 février 2008

Dernière révision a 171000 km juin 2017, entretenue au garage VW - CT ok jusqu'à 2020

Vendue avec 4 ROUES pneu neige 4 pneus été Attelage Prix 5900 euros

Pascal au **04 74 43 97 30** après 18h

Vends :

- **tabouret de bar** pliant en métal noir Louna 15 € neuf, facture dispo, prix achat 22€, hauteur assise : 75 cm, Dimensions pliée : L. 34 x l. 5 x H. 110 cm. **06 47 56 82 45**

- Sébastien **débarasse** vos greniers et sous sol des objets ou meubles anciens, surtout des années 50, le contacter au **0474587801** ou **0648008990**

Vends :

- **chaise de prière** 100.00€

- **calculatrice** CASIO graphique scientifique programmable GRAPH 20 fx-6910aG + manuel 15€

- **traducteur** DAATBANK 6 LANGUES Calculatrice

Gestion de comptes 10 €

- 2 **Fauteuils** cuir noir L 87xP 83 x H78 pièce: 30 €

- Magnifique **TERRARIUM** bois et vitres L180 X P 90 X140 pour iguane, caméléon ou reptile avec matériel Tél. : **06.70.82.92.38**

Vends :

- 2 **fauteuils cuir** jaune très bonne assise : 30€ les deux

- **table de salon** piatement fer forgé plateau chêne : 20€

- **fauteuil** accoudoir rouge bordeaux, dossier assise jaune avec motifs. Inclinable pied relevable très confortable

- **bar moderne** chêne bois clair, rangement verres et bouteilles, excellente état : 30€

Tél. **04.74.93.07.71** ou **06.85.90.61.66**

A louer :

locaux à usage commercial libre au 01/01/2018, ZA du Bion :

Au rez de chaussée : 70 m² avec vestiaires, wc, douche

A l'étage : plateau de 130m²

chauffage central au gaz

Contact au **04.74.28.15.04**

Délibération pour désignation, au SMABB, de 2 nouveaux délégués pour représenter la commune au 1er janvier 2018, pour les missions hors GEMAPI,

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de désigner au SMABB, deux délégués pour les missions restées en dehors de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI).

Les missions GEMAPI sont assurées par la CAPI au 1er janvier 2018 qui a désigné (MM FASSION Olivier et CHMILEWSKY Alain) au sein de ce syndicat en 2016.

En conséquence, pour les missions hors GEMAPI, il convient de désigner deux délégués différents.

Après délibérations les délégués désignés à l'unanimité sont :

Déléguée titulaire : Pascale BADIN

Délégué suppléant : Paul MASSOT

Délibération pour SEDI, approuver le plan de financement de l'aménagement de la borne de recharge véhicules électriques

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

- l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques
- le financement est assuré à 85 % par le SEDI, 15 % par la Commune

Il propose l'approbation du plan de financement suivant :

Montant prévisionnel de l'opération 9 453.01 € HT

Montant participation du SEDI 8 035.06 € HT

Part restant à la charge de la commune :

1 417.95 € HT

Délibération adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Prise de position sur le temps scolaire de 4 jours ou 4 jours et demi

M. le Maire rend compte des différentes réunions ayant eu lieu pour préparer la décision de conserver un temps scolaire de 4 jours et demi ou de revenir à une semaine de 4 jours d'école.

Le Conseil Municipal est représenté au Conseil d'École avec 2 voix sur 12.

La position du Conseil Municipal résulte des différentes rencontres avec parents d'élèves élus, corps enseignant, parents, enfants, auxquelles de nombreux conseillers Municipaux ont participé.

Après échanges, le Conseil Municipal donnera au Conseil d'École du 29/1, 1 voix pour retour à 4 jours, 1 abstention.

(Cf décision finale transmise à l'Education Nationale en pages suivantes).

Repas CCAS

Mme Hélène BOTTU rappelle que ce repas est fixé au samedi 3 mars à midi.

Préparation budgétaire

Mme Laurence RAVET présente le document "orientation et analyse budgétaire" de l'année 2018, en cours d'élaboration. La version définitive sera mise en ligne sur le site de la commune. Le budget primitif 2018 devrait être voté le 29/3/18.

M. le Maire présente ensuite les projets d'investissement pour 2018, ainsi que les résultats de l'exercice 2017 qui ont été vérifiés avec ceux du trésor public.

Prochaine séance le vendredi 16 février 2018

POURQUOI UN RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

A la suite de nombreux temps d'échanges depuis plusieurs mois entre le corps enseignant, les parents d'élèves élus, les parents dans le cadre de 2 réunions publiques, la Municipalité et un questionnaire établi par les parents d'élèves élus, le Conseil d'École a voté majoritairement pour LE RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS.

l'analyse du retour des questionnaires (taux de participation 82 %), se résume ainsi :

- 36% des parents sont favorables au maintien de la semaine à 4.5 jours
- 51% souhaitent le retour à 4 jours
- 13% ne prennent pas position
- une large majorité de parents et d'enfants apprécie le contenu des TAP

L'argument principal évoqué par la majorité des Parents et des enseignants, est la fatigue.

Par suite, le Conseil Municipal constate que malgré les appréciations positives portées sur la diversité des activités proposées grâce à l'énergie déployée par les élus, les animateurs... seule une minorité de parents souhaite poursuivre l'expérience. Tenant compte :

- de l'appréciation des parents,
- des coûts nets importants restant à la charge de notre commune
- des difficultés matérielles d'organisation,
- de l'avis du Conseil d'école réuni le 29 janvier qui s'est exprimé par 8 voix sur 12 pour le retour à 4 jours

Le Maire adresse à l'Education Nationale (qui détient le pouvoir de décision finale) une demande de retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée de septembre 2018.

Le même conseil d'école a aussi voté les nouveaux horaires applicables lors de la rentrée de septembre 2018 :

Pause méridienne de 1h45 (de 11h45 à 13h30) au lieu de 2h avant la semaine à 4.5 jours
Fin de l'école à 16h15

Ce sujet n'avait pas été évoqué avant, et n'a donc fait l'objet d'aucune concertation au préalable, ni avec la Mairie ni avec les parents.

Les enseignants et une partie des parents d'élèves élus se sont prononcés majoritairement pour l'horaire ci-dessus, contre l'avis de la Mairie.

Le Conseil Municipal a exprimé son désaccord avec ces horaires pour les raisons suivantes :
Notre personnel encadrant souhaitait un allongement de la pause méridienne actuelle, 1h45 à 2h pour permettre aux enfants de jouer un peu plus et de moins les presser : il y a un temps de trajet école – cantine AR, et ce quart d'heure perdu depuis 2013 leur manque.

Les nounous (dont la plupart vient à pied) auraient plus de temps pour faire leur aller-retour
Le début de la garderie devra être avancé de 16h30 à 16h15 : combien de familles vont pouvoir venir chercher les enfants à 16h15 ?
Les nounous devront elles aussi lever les enfants qu'elles gardent plus tôt pour être à l'école à 16h15 comment intégrer ce quart d'heure quotidien dans le forfait semaine du tarif de la garderie ?

Ces horaires votés à la majorité s'imposent définitivement, toutefois M. le Maire a fait part à l'Education Nationale de sa désapprobation totale quant à la méthode utilisée, qui ne laisse aucun pouvoir aux élus municipaux puisque largement sous représentés, et qui doivent supporter les conséquences tant financières qu'organisationnelles.



INFORMATIONS

Médiathèque : Tél : 04.37.03.12.21

La médiathèque **reste ouverte** pendant les vacances scolaires, aux horaires habituels.

Prochains rendez-vous :

Atelier de conversation en italien : **mercredi 21 février à 14h**

Temps des bébés : **mardi 27 février à 11h**

Cinéma : **mardi 27 février à 20h** à l'espace La Fontaine

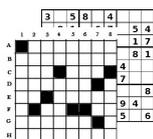
Projection d'un film chinois, à l'occasion du nouvel an : comédie dramatique, qui nous transportera dans l'ambiance d'un vieux quartier pékinois. Nous y découvrirons les relations attachantes entre un père et ses deux fils.

Jeux de société : **samedi 10 mars à 10h**. Parties de jeux avec les associations Jeux Thèmes et Les 7 cailloux (jeux artisanaux).

Renseignements et inscriptions : Tel médiathèque : 04 37 03 12 21 mediatheque-meyrie@capi38.fr



INFORMATIONS ASSOCIATIONS



JOYEUX RETRAITES

REPAS

MAISON PREVERT
Dimanche 25 Février 2018
12h00

MENU

Salade composée
Coq au vin
Pâtes fraîches
Fromage
Dessert

Après-midi jeux de société divers

Ouvert à tous, inscriptions ou renseignements au
04.74.28.10.51



SOU DES ECOLES

Il est venu le temps du Carnavaaaaaal !

Le village est entré dans une superbe nouvelle ère.

Le sou des écoles va vous faire sortir de vos chaumières.

Préparez-vous à festoyer !

Parez-vous de vos plus beaux atours.

Rendez-vous sur la place du centre bourg*.

Le **samedi 24 mars 2018 à 17h00**, pour le défilé annuel.

Venez nombreux vider votre escarcelle pleines d'écus, deniers et autres monnaies à la taverne du sou** !

Pour une bonne action, financer les projets pédagogiques du corps enseignant.

De la cochonnaille vous attendra à profusion (sur réservation), ainsi que sa traditionnelle tombola.

*place de l'école

**salle Prévert